



EQUIPEMENT

Feux de route	CORO 05.100 DGM 7886		
Feux route compl.			
Feux de croisement:	CORO 05.100 DGM 7886		
Feux de position	A (E)		
Feux de brouillard	Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	Feu de recul	
Clignoteurs	av 1 (E)	1	ar 2a (E)
Catadioptres	av	1	ar 2+2/I (E)
Feux de gabarit	av	1	ar
Avert. optique	Eclair. plaque		
Essuie-glace	avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	1/ BOSCH O 320 023 001	( 88 )	dB/A
		( )	dB/A
		( )	dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	HUERLIMANN D 310 Synchronatic		
Homologation			
No	CH	4305 23	
Carrosserie			
Places total	1 + 2	avant	
Poids à vide	3300	Carburant	D
Charge utile		CV-impôt	25,23
Poids total		Cylindrée	4954

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \* ) Entraînement: sur toutes les roues, déclenchable à l'AV; blocage du différentiel sur l'AR.
- \*\* ) Variante de pneus: à l'arrière = 14 - 34, 8 PR, charge 4480 kg à 1,8 bar, V.max. 30 km/h  
15 - 30, 8 PR, charge 4170 kg à 1,8 bar, V.max. 30 km/h
- + ) Vitesse maximale : 25 km/h à 1950 t/min au moteur resp. 550/1000 t/min à la prise de force
- Plombage : 1 plomb à la vis de butée de pleine charge

Inscrire dans le permis de circulation:

- 1 plomb à la vis de butée de pleine charge

Lieu et date de l'homologation

Wil, le 11.6.1974

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Tracteur

H U E R L I M A N N

D 310 Synchronatic  
(toutes roues)

CH 4395 23

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E

I

Complément du 31.01.75 - Sta

Variante de moteur : (turbochargeur)

Identification : "D 310 TSA" sur la plaquette du constructeur

Type du moteur : "D 310 Tg " à droite, en bas sur le bloc

Puissance : 90 CV-DIN à 2050 t/min

Bruit : 84,5 dB/A à 2050 t/min

Fumée : BOSCH 4,9